



COMMUNE DE LA BRÉVINE

Village 166 - CP 96 - 2406 La Brévine

PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GENERAL

LE CONSEIL COMMUNAL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, en remplacement de M. Laurent Dubois, qui a été nommé conseiller communal,

Vu les démarches entreprises par le Conseil communal ;

Vu la loi sur l'exercice des droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête:

Article premier Monsieur Paul-Eric Rosselet-Christ est proclamé élu conseiller général.

Art. 2 Une copie de la présente sera délivrée au conseiller élu.

2406 La Brévine, le 22.11.2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La secrétaire :

V. Robert

M. Jeanneret